Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260924-D25DSJVAP_SE26-DE

DSJVAP - LL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

25- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENT SPORTIF DE LA VILLE DE FOUGERES AU CLUB D'HALTEROPHILIE FOUGERAIS

Rapporteuse : Mme GUILLOIS

La Ville de Fougères a mis à disposition du club d'haltérophilie une salle dédiée à cette pratique qui se situe sur le complexe sportif Jean Manfredi. En échange de cette mise à disposition, le club a équipé la salle d'appareils pour la pratique de l'haltérophilie et de la force athlétique, en clair à la pratique de la musculation.

Une convention de mise à disposition de la salle d'haltérophilie au club a été signée entre les deux parties avec un rabais de 200 € sur le montant global de facturation de cette mise à disposition pour compensation de l'utilisation du matériel par d'autres structures. La convention a été signée le 1er avril 2006.

Une réactualisation de celle-ci a été demandée à l'initiative du club en 2025 pour revaloriser le montant du rabais. Le coût horaire de mise à disposition de l'équipement pour l'association a augmenté depuis 2006 et le nombre d'heures d'utilisation de cette salle n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, 18 structures utilisent la salle d'haltérophilie.

La convention est jointe en annexe.

Au regard de ce qui précède, il est proposé un rabais de 350 €.

Après l'avis favorable de la Commission Sport, Sport Santé réunie le 2 septembre 2026, il est proposé de vous prononcer sur la convention de mise à disposition d'équipement sportif au Club d'haltérophilie ainsi que sur un rabais de 350 € sur la facture annuelle pour le prêt du matériel à d'autres structures associatives de la Ville de Fougères et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à la signer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 24 septembre 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-09-29T08:58:30+02:00

Le secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Jeunesse, vie étudiante, conseil municipal des jeunes

ANTHONY HUE

Signé électroniquement par : Anthony HUE
Le 2026-09-29T13:00:55+02:00

Signé électroniquement par Alice LEBRET le 29/09/2026 08:58:29